

07 mai 2021 -17:03

Appartient à Conseil des ministres du 7 mai 2021

Covid-19 : marchés publics relatifs à l'achat de seringues et d'aiguilles

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la conclusion de marchés publics relatifs à l'achat de seringues et d'aiguilles à 0-volume mort afin de compléter le stock stratégique.

Il convient en effet de sécuriser un volume de 7,6 millions de seringues à 0-volume mort comme stock stratégique. Ces achats, s'ils sont livrés conformément au plan, assurent la campagne de vaccination belge d'un volume de seringues et d'aiguilles 0-volume mort suffisant jusqu'au début du mois de juin.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be